

## Pompe à chaleur réversible air - eau "Split Inverter"

# AWHP



M001434-A



## Notice d'utilisation

# Sommaire

---

<b>1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
	<b>1.1 Symboles utilisés .....</b>	<b>4</b>
	<b>1.2 Abréviations et lexique .....</b>	<b>4</b>
	<b>1.3 Généralités .....</b>	<b>5</b>
	1.3.1 Responsabilité du fabricant .....	5
	1.3.2 Responsabilité de l'installateur .....	5
	1.3.3 Responsabilité de l'utilisateur .....	5
<b>2</b>	<b>Consignes de sécurité et recommandations .....</b>	<b>7</b>
	<b>2.1 Consignes de sécurité .....</b>	<b>7</b>
	<b>2.2 Recommandations .....</b>	<b>7</b>
<b>3</b>	<b>Description .....</b>	<b>9</b>
	<b>3.1 Description générale .....</b>	<b>9</b>
	<b>3.2 Tableau de commande .....</b>	<b>10</b>
<b>4</b>	<b>Utilisation de l'appareil .....</b>	<b>11</b>
	<b>4.1 Démarrer et arrêter la pompe à chaleur .....</b>	<b>11</b>
	4.1.1 Démarrer la PAC (Chauffage ou Rafraîchissement) .....	11
	4.1.2 Arrêt de la PAC : Mise hors gel .....	12
	<b>4.2 Modification des paramètres utilisateur .....</b>	<b>12</b>
	4.2.1 Modification de la température ambiante .....	12
	4.2.2 Modification du mode de fonctionnement .....	13
	4.2.3 Activer le forçage appoint .....	14
	4.2.4 Description des paramètres .....	14

<b>5</b>	<b>Contrôle et entretien .....</b>	<b>15</b>		
	<b>5.1</b>	<b>Consignes générales .....</b>	<b>15</b>	
	<b>5.2</b>	<b>Vérifications périodiques .....</b>	<b>15</b>	
	<b>5.3</b>	<b>Rajouter de l'eau dans l'installation .....</b>	<b>16</b>	
	<b>5.4</b>	<b>Purge de l'installation de chauffage .....</b>	<b>17</b>	
<b>6</b>	<b>En cas de dérangement .....</b>	<b>18</b>		
	<b>6.1</b>	<b>Messages d'erreurs .....</b>	<b>18</b>	
	<b>6.2</b>	<b>Incidents et remèdes .....</b>	<b>18</b>	
<b>7</b>	<b>Caractéristiques techniques .....</b>	<b>20</b>		
	<b>7.1</b>	<b>Caractéristiques techniques .....</b>	<b>20</b>	
<b>8</b>	<b>Economies d'énergie .....</b>	<b>22</b>		
	<b>8.1</b>	<b>Economies d'énergie .....</b>	<b>22</b>	
		8.1.1	Conseils pour économiser de l'énergie .....	22
		8.1.2	Thermostat d'ambiance et réglages .....	22
<b>9</b>	<b>Garanties .....</b>	<b>23</b>		
	<b>9.1</b>	<b>Généralités .....</b>	<b>23</b>	
	<b>9.2</b>	<b>Conditions de garantie .....</b>	<b>23</b>	



# 1 Introduction

---

## 1.1 Symboles utilisés

---

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



### DANGER

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



### AVERTISSEMENT

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



### ATTENTION

Signale un risque de dégâts matériels.



Signale une information importante.



Signale un renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

## 1.2 Abréviations et lexique

---


- ▶ **MHX** : Module intérieur.
- ▶ **PAC** : Pompe à chaleur.
- ▶ Température de départ : Température de l'eau qui circule dans les radiateurs ou dans le plancher chauffant.
- ▶ Température ambiante : Température intérieure de la maison ou d'une pièce.
- ▶ Consigne de température ambiante : Température programmée dans la régulation et qui doit être atteinte par la PAC.
- ▶ Forçage appoint : Fonction permettant d'allumer un chauffage complémentaire en plus de la PAC en période de grand froid.

## 1.3 Généralités

---

### 1.3.1. Responsabilité du fabricant

---

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences essentielles des différentes directives applicables, ils sont de ce fait livrés avec le marquage  et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Il est de notre responsabilité d'informer les clients, conformément à l'article L. 113-3 du code de la consommation, de leur obligation de faire installer ces équipements par un opérateur attesté dès lors que la charge en fluide est supérieure à deux kilogrammes ou qu'un raccordement de fluide frigorigène est nécessaire (cas des split systèmes, même équipés d'un coupleur rapide).

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- ▶ Mauvaise utilisation de l'appareil.
- ▶ Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- ▶ Mauvaise installation de l'appareil.

### 1.3.2. Responsabilité de l'installateur

---

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- ▶ Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- ▶ Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- ▶ Avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- ▶ Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

### 1.3.3. Responsabilité de l'utilisateur

---

Pour garantir un fonctionnement optimal de l'appareil, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans la notice d'utilisation.

- ▶ Faire appel à des professionnels qualifiés pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- ▶ Faites-vous expliquer votre installation par l'installateur.
- ▶ Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires.
- ▶ Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

## 2 Consignes de sécurité et recommandations

---

### 2.1 Consignes de sécurité

---



#### DANGER

En cas d'émanations de fumées ou de fuite de fluide frigorigène :

1. Eteindre l'appareil.
2. Ouvrir les fenêtres.
3. Evacuer les lieux.
4. Contacter le professionnel qualifié.



#### AVERTISSEMENT

Selon les réglages de l'appareil :

- ▶ La température des radiateurs peut atteindre 90 °C.
- ▶ Ne pas toucher les tuyaux de liaison frigorifique les mains nues lors du fonctionnement de l'appareil. Risque de brûlure ou gelure.



#### ATTENTION

Ne pas laisser l'appareil sans entretien. Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel de l'appareil.

### 2.2 Recommandations

---



#### AVERTISSEMENT

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.

- ▶ Vérifier régulièrement que la pression en eau de l'installation est comprise entre 1,5 et 2 bar.
- ▶ Laisser l'appareil accessible à tout moment pour les opérations de maintenance.
- ▶ Eviter de vidanger l'installation.
- ▶ Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.
- ▶ Ne jamais enlever, ni recouvrir les étiquettes et plaquettes signalétiques apposées sur les appareils. Les étiquettes et les plaquettes signalétiques doivent être lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil.

- ▶ Préférer le mode **ARRET/HORS GEL** à la mise hors tension de l'appareil pour assurer les fonctions suivantes :
  - Antigommage des pompes
  - Protection antigel

# 3 Description

---

## 3.1 Description générale

---

**La pompe à chaleur AWHP est composée de deux éléments :**

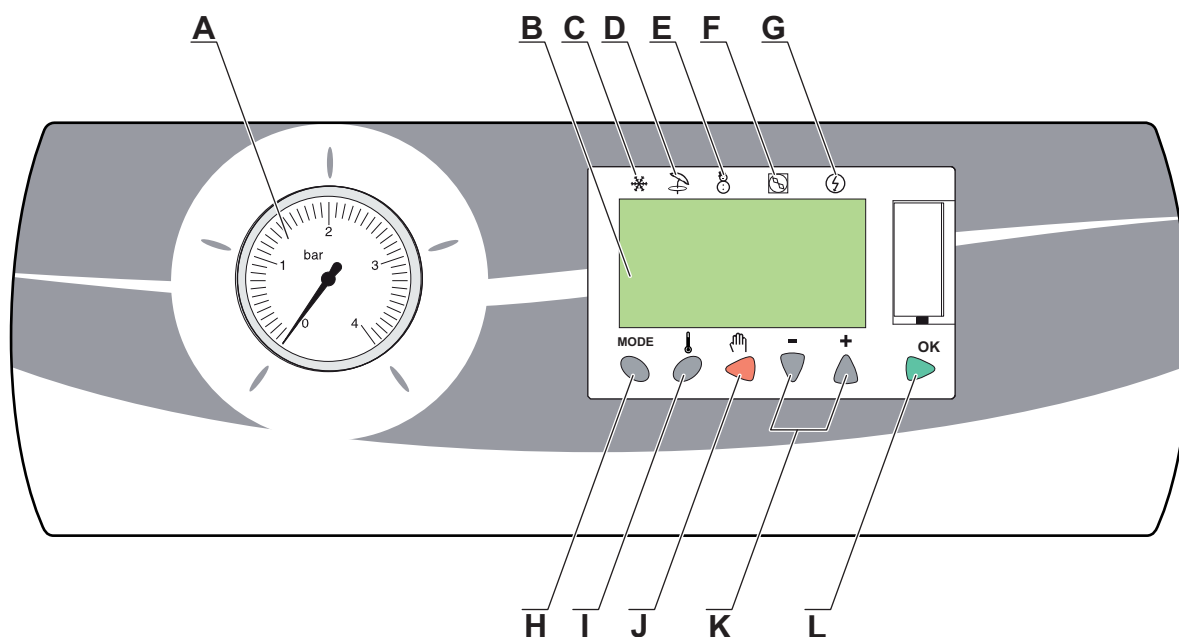
- ▶ Un groupe extérieur pour la production de puissance en mode chaud ou froid.
- ▶ Un groupe intérieur avec un tableau de commande pour assurer l'échange thermique entre le fluide R410A et le circuit hydraulique.

Les deux unités sont raccordées par l'intermédiaire de liaisons frigorifiques et électriques.

**Le système présente les avantages suivants :**

- ▶ Le circuit de chauffage reste dans le volume isolé de l'habitation. L'utilisation de glycol est donc facultative.
- ▶ Grâce au système DC inverter, la pompe à chaleur module sa puissance pour s'adapter aux besoins de l'habitation, l'emploi d'un ballon tampon n'est pas nécessaire si la capacité hydraulique du circuit est supérieure à 20 litres.
- ▶ Le tableau de commande utilise la sonde extérieure pour ajuster la température du circuit de chauffage en fonction de la température extérieure.

## 3.2 Tableau de commande



M001449-A

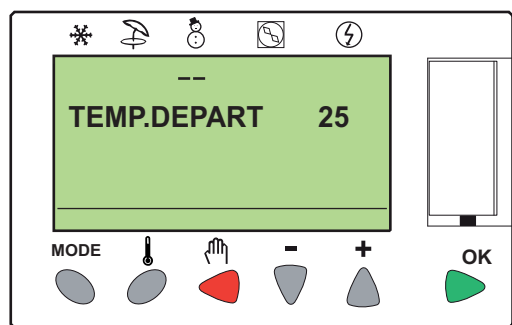
- A** Manomètre
- B** Afficheur
- C** Mode rafraîchissement
- D** Mode arrêt/hors gel
- E** Mode chauffage
- F** Groupe extérieur en fonctionnement
- G** Mode chauffage d'appoint
- H** Touche MODE
- I** Touche de réglage de la température ambiante
- J** Touche de forçage du mode appoint
- K** Touches de réglage + ou -
- L** Touche de validation

L'afficheur indique l'état de fonctionnement de la PAC, la température départ chauffage et les codes erreurs éventuels.  
Les symboles C à G soulignés de deux traits indiquent le mode de fonctionnement de la PAC.

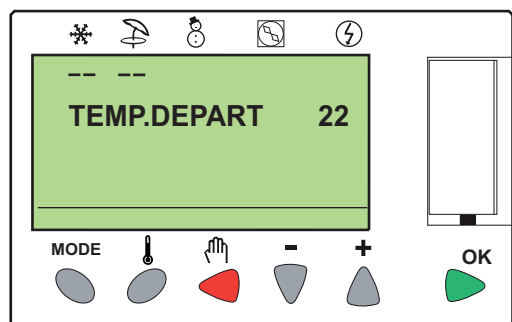
## 4 Utilisation de l'appareil

### 4.1 Démarrer et arrêter la pompe à chaleur

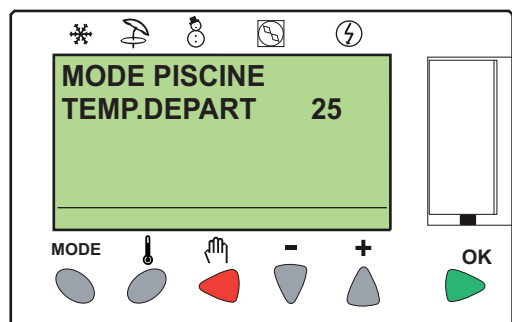
#### 4.1.1 Démarrer la PAC (Chauffage ou Rafraîchissement)



M001488-A-01



M001489-A-01





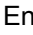
D001020-01-A



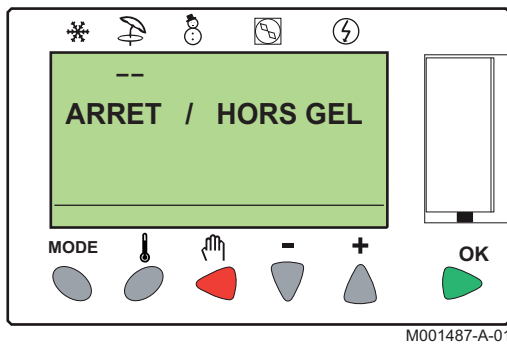
#### AVERTISSEMENT

Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service ou un démarrage lorsque la PAC est à l'arrêt complet.

Pour redémarrer une PAC qui est en mode **ARRET/HORS GEL**, effectuer les opérations suivantes :

- ▶ Appuyer 1 ou 2 fois sur la touche **MODE** pour sélectionner le mode de fonctionnement.
- ▶ Les informations suivantes s'affichent et vous indiquent le mode de fonctionnement de la PAC :
  - En mode chauffage : **TEMP.DEPART** s'affiche et deux traits soulignent le pictogramme .
  - En mode rafraîchissement : **TEMP.DEPART** s'affiche et deux traits soulignent les pictogrammes  et .
  - En mode piscine : **TEMP.DEPART** s'affiche et **MODE PISCINE** apparaît dans la première ligne de l'afficheur.

### 4.1.2. Arrêt de la PAC : Mise hors gel




M001487-A-01



#### AVERTISSEMENT

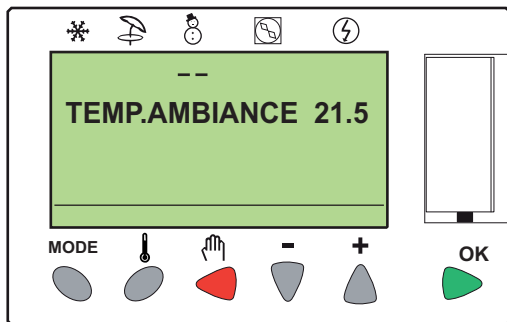
Il est recommandé de ne jamais éteindre complètement la PAC.

Si le chauffage central n'est pas utilisé pendant une longue période, il est recommandé de mettre la PAC en mode **ARRET/HORS GEL**.

- ▶ Appuyer sur la touche **MODE** pour sélectionner le paramètre **ARRET/HORS GEL**.
- ▶ Les informations suivantes s'affichent et vous indiquent le mode de fonctionnement de la PAC :
  - **ARRET/HORS GEL** s'affiche et deux traits soulignent le pictogramme .


## 4.2 Modification des paramètres utilisateur

### 4.2.1. Modification de la température ambiante



M001482-A-01

Pour des raisons de confort vous pouvez augmenter ou diminuer la consigne de la température ambiante en effectuant les opérations suivantes :

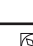



1. Appuyer sur la touche  si **TEMP.AMBIANCE** n'est pas sélectionné.
2. Appuyer sur les touches **+** ou **-** pour modifier la valeur.
3. Appuyer sur la touche **OK** pour valider et quitter le menu.

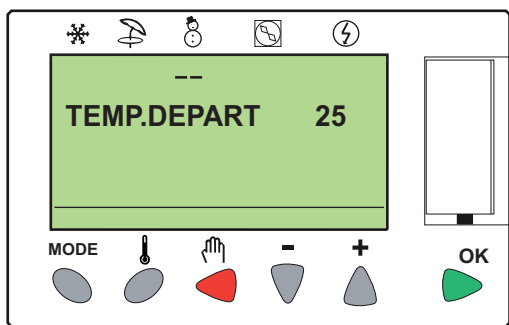


Lorsqu'un thermostat d'ambiance est raccordé, il faut régler la consigne de **TEMP.AMBIANCE** de 2 K supérieur à celle programmée dans le thermostat d'ambiance.

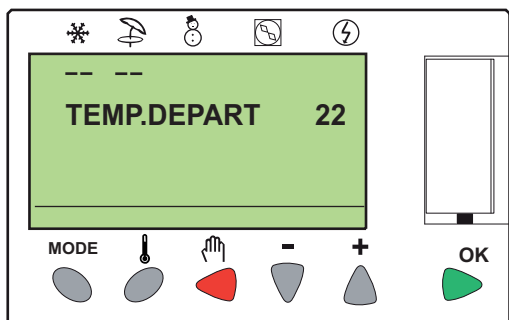
## 4.2.2. Modification du mode de fonctionnement

Pour des raisons de confort vous pouvez choisir un autre mode de fonctionnement en effectuant les opérations suivantes :

- ▶ Appuyer 1 ou 2 fois sur la touche **MODE** pour sélectionner le mode de fonctionnement.
- ▶ Les informations suivantes s'affichent et vous indiquent le mode de fonctionnement de la PAC :
  - En mode chauffage : **TEMP.DEPART** s'affiche et deux traits soulignent le pictogramme .
  - En mode rafraîchissement : **TEMP.DEPART** s'affiche et deux traits soulignent les pictogrammes  et .
  - En mode arrêt/hors gel : **ARRET/HORS GEL** s'affiche et deux traits soulignent le pictogramme .
  - En mode piscine : **TEMP.DEPART** s'affiche et **MODE PISCINE** apparaît dans la première ligne de l'afficheur.



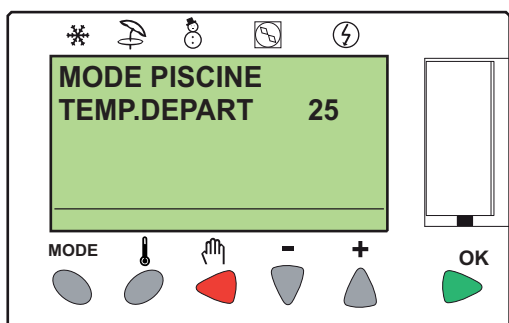
M001488-A-01



M001489-A-01

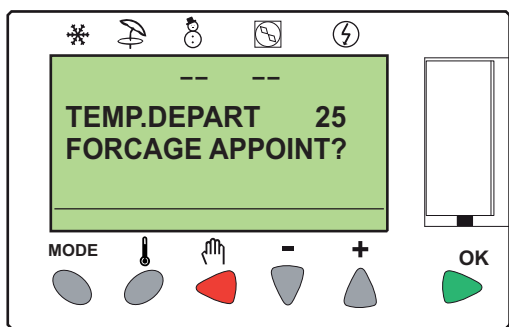


M001487-A-01

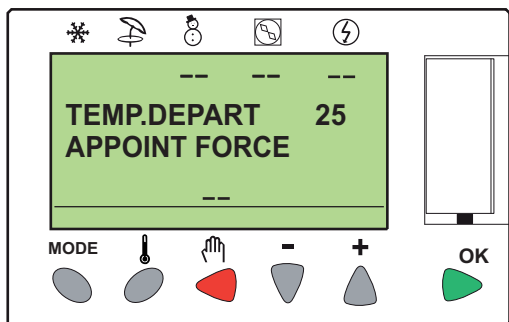


D001020-01-A

### 4.2.3. Activer le forçage appoint




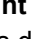




M001490-A-01






M001491-A-19



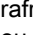
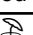



Afin d'assurer une protection hors gel, les appoints s'enclenchent automatiquement lorsque la température extérieure est inférieure à 3 °C et lorsque la température départ chauffage est inférieure à 6 °C. Pour une question de confort, vous pouvez activer en complément de la PAC un chauffage d'appoint en effectuant les opérations suivantes :

1. Appuyer sur la touche .
2. **FORCAGE APPOINT?** apparaît sur l'afficheur.
3. Pour annuler, appuyer sur la touche .
4. Pour valider, appuyer sur la touche **OK** .  
(Temporisation de 1.5 mn entre l'étage 1 et l'étage 2)
5. **Appoint forcé** apparaît sur l'écran et deux traits s'affichent au-dessus de la touche  ainsi que deux traits sous  (un trait = étage 1, deux traits = étage 1+2).

 Appuyer sur la touche  pour désactiver le forçage de l'appoint.

### 4.2.4. Description des paramètres

Les paramètres **MODE**,  et  peuvent être modifiés par l'utilisateur afin de répondre aux besoins de confort en chauffage. Appuyer sur la touche  pour valider et quitter le menu.

Menu	Affichage	Fonction	Réglage d'usine	Plage de réglage	Pas
MODE	 (Mode chauffage)	Permet de choisir le mode de fonctionnement	ARRET/ HORS GEL	CHAUFFAGE RAFRAICHISSEMENT ou PISCINE ARRET/HORS GEL	
	  (Mode rafraîchissement) ou <b>MODE PISCINE</b>				
	 + ARRET/HORS GEL				
	<b>TEMP.AMBIANCE</b>	Permet de régler la température ambiante de consigne	20 °C	5 à 30 °C Appuyer sur  puis sur + ou -. L'enregistrement et la sortie se font par l'appui sur OK ou après la temporisation de 30 s	0.5
	<b>FORCAGE APPOINT</b>	Permet d'activer le fonctionnement de l'appoint			
<b>OK</b>		Valide la saisie réalisée pour chaque paramètre			

# 5 Contrôle et entretien

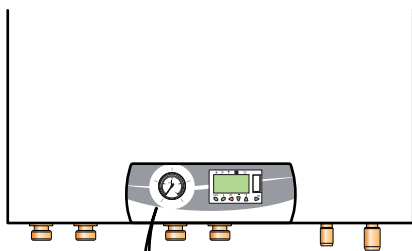
## 5.1 Consignes générales



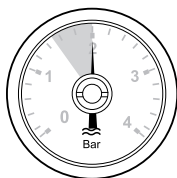
### ATTENTION

- ▶ Une inspection annuelle est obligatoire.
- ▶ Il est recommandé de souscrire un contrat d'entretien.
- ▶ Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- ▶ Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

## 5.2 Vérifications périodiques

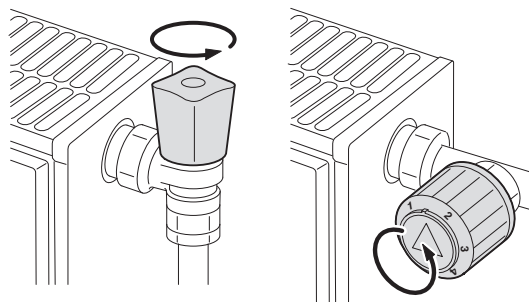


1.5 ... 2 bar



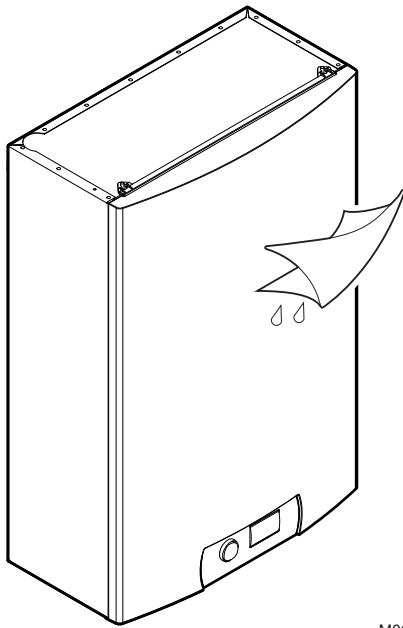
M001493-A

- ▶ Vérifier la pression d'eau dans l'installation. Si la pression d'eau est trop basse, ajouter de l'eau dans l'installation. Voir chapitre : "Rajouter de l'eau dans l'installation".
- ▶ Contrôler visuellement la présence éventuelle de fuites d'eau.



T000181-B

- ▶ Ouvrir et fermer les robinets des radiateurs plusieurs fois par an (ceci permet d'éviter que les robinets ne se grippent).



M001494-A

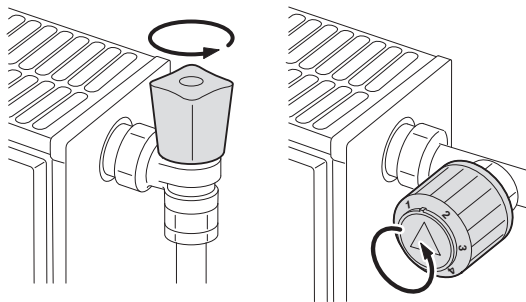
- ▶ Nettoyer l'extérieur de la PAC à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.

**ATTENTION**

Seul un professionnel qualifié est habilité à nettoyer l'intérieur de la PAC.

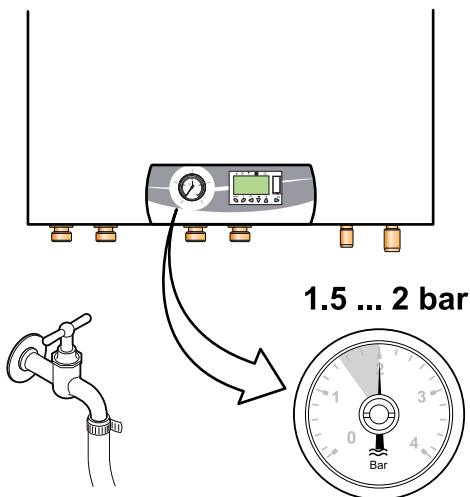
### 5.3 Rajouter de l'eau dans l'installation

La pression d'eau dans l'installation doit être comprise entre 1,5 et 2 bar. Rajouter éventuellement de l'eau dans l'installation :



T000181-B

1. Ouvrir les robinets de tous les radiateurs raccordés au système de chauffage.
2. Régler le thermostat d'ambiance sur une température aussi basse que possible.
3. Mettre la PAC en mode **ARRET/HORS GEL**.



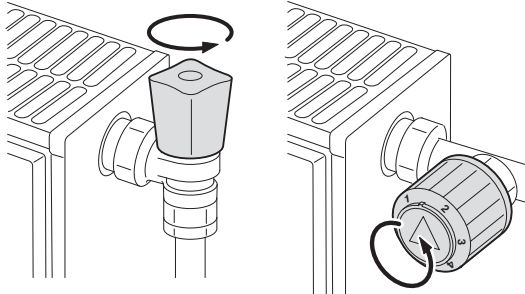
M001483-A

4. Ouvrir le robinet de remplissage .
5. Refermer le robinet de remplissage lorsque le manomètre indique une pression de 1,5 bar.
6. Mettre la PAC en mode **CHAUFFAGE**.
7. Lorsque la pompe est arrêtée, effectuer une nouvelle purge et compléter la pression d'eau.
8. Remplir et purger l'installation 2 fois par an devraient suffire pour obtenir une pression hydraulique adéquate. S'il est souvent nécessaire de remettre de l'eau dans l'installation, contacter l'installateur.

## 5.4 Purge de l'installation de chauffage

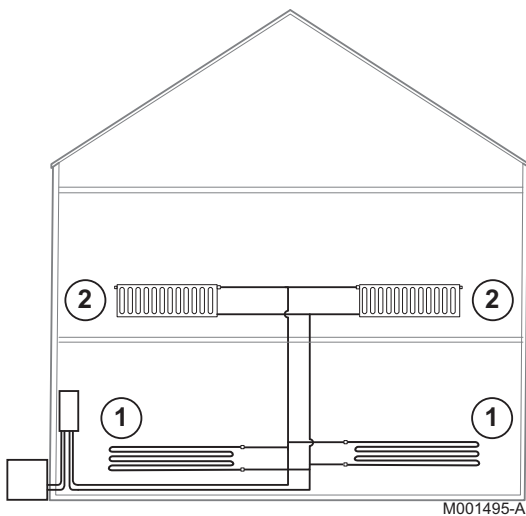
Il est indispensable de purger l'air éventuellement présent dans le préparateur, les conduites ou la robinetterie pour éviter les désagréments sonores susceptibles de se produire lors du chauffage ou du soutirage de l'eau.

1. Ouvrir les robinets de tous les radiateurs raccordés au système de chauffage.
2. Mettre la PAC en mode **ARRET/HORS GEL**.



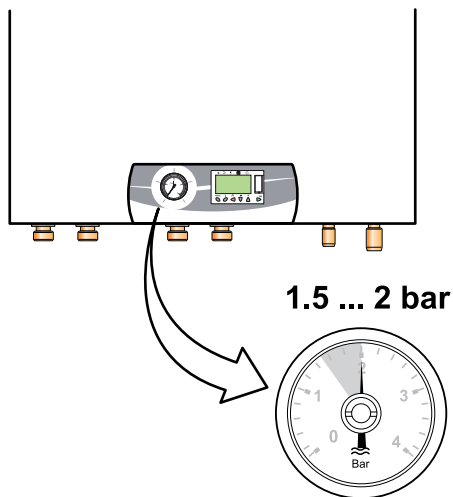
T000181-B

3. Purger les circuits des planchers chauffants et les radiateurs. Commencer par les étages inférieurs.



M001495-A

4. Après la purge, vérifier si la pression dans l'installation est encore suffisante. Rajouter éventuellement de l'eau dans l'installation.
5. Mettre la PAC en mode **CHAUFFAGE**.






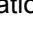


M001493-A


## 6 En cas de dérangement

### 6.1 Messages d'erreurs

Affichage codes erreurs	Causes probables	Vérification / solution
DEFAUT DEBIT	Le niveau et/ou la pression d'eau sont trop bas	Vérifier la pression d'eau dans l'installation (Manomètre)
	Trop d'air	Purger complètement le module intérieur et l'installation pour un fonctionnement optimum.
DEF.SONDE.EXT.	Sonde défectueuse Sonde pas ou mal connectée Remarque : La PAC continue à fonctionner en température maximale.	Contactez l'installateur.
DEF.SONDE DEPART	Sonde défectueuse Sonde pas ou mal connectée	Contactez l'installateur.
DEF.PAC	Défaut sur le module extérieur	Contactez l'installateur.

### 6.2 Incidents et remèdes

Problème	Causes probables	Remède
Les radiateurs sont froids.	La température de consigne chauffage est trop basse.	Augmenter la valeur du paramètre ↓ ou, si un thermostat d'ambiance est raccordé, augmenter la température sur celui-ci.  Voir chapitre : "Modification de la température ambiante", page 12.
	Le mode chauffage est désactivé.	Activer le mode chauffage.  Voir chapitre : "Démarrer la PAC (Chauffage ou Rafraîchissement)", page 11.
	Les robinets des radiateurs sont fermés.	Ouvrir les robinets de tous les radiateurs raccordés au système de chauffage.
	La PAC n'est pas en service.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vérifier que la PAC est sous tension.</li> <li>▶ Contrôler les fusibles et les interrupteurs.</li> </ul>
	La pression d'eau est trop faible (< 1 bar).	Rajouter de l'eau dans l'installation.  Voir chapitre : "Rajouter de l'eau dans l'installation", page 16.
La PAC ne fonctionne pas.	La température de consigne chauffage est trop basse.	Augmenter la valeur du paramètre ↓ ou, si un thermostat d'ambiance est raccordé, augmenter la température sur celui-ci.  Voir chapitre : "Modification de la température ambiante", page 12.
	La PAC n'est pas en service.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vérifier que la chaudière est sous tension.</li> <li>▶ Contrôler les fusibles et les interrupteurs.</li> </ul>
	La pression d'eau est trop faible (< 1 bar).	Rajouter de l'eau dans l'installation.  Voir chapitre : "Rajouter de l'eau dans l'installation", page 16.
	Un code d'erreur apparaît sur l'afficheur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Corriger l'erreur si cela est possible.  Voir chapitre : "Messages d'erreurs", page 18.</li> </ul>

Problème	Causes probables	Remède
La pression d'eau est trop faible (< 1 bar).	Pas assez d'eau dans l'installation.	Rajouter de l'eau dans l'installation.  Voir chapitre : "Rajouter de l'eau dans l'installation", page 16.
	Fuite d'eau.	Contacteur l'installateur.
Cliquetis au niveau de la tuyauterie du chauffage central	Les colliers de tuyauterie du chauffage central sont trop serrés.	Contacteur l'installateur.
	Il y a de l'air dans les tuyauteries de chauffage.	Il est indispensable de purger l'air éventuellement présent dans le préparateur, les conduites ou la robinetterie pour éviter les désagréments sonores susceptibles de se produire lors du chauffage ou du soutirage de l'eau.
	L'eau circule trop rapidement à l'intérieur du chauffage central.	Contacteur l'installateur.
Importante fuite d'eau sous ou à proximité de la PAC	La tuyauterie de la PAC ou du chauffage central est endommagée.	Contacteur l'installateur.

# 7 Caractéristiques techniques

## 7.1 Caractéristiques techniques

### Conditions d'utilisation :

- ▶ Températures limites de service en mode Chaud :
  - Eau : +18 °C / +55 °C
  - Air extérieur : -15 °C / +35 °C
- ▶ Températures limites de service en mode Froid :
  - Eau : +18 °C / +25 °C
  - Air extérieur : +15 °C / +40 °C
- ▶ Pression de service maximale : 3 bar

AWHP		8 MR	11 MR	11 TR	14 MR	14 TR	16 MR	16 TR
Puissance calorifique <sup>(1)</sup>	kW	8	11.2	11.2	14	14	16	16
COP chaud <sup>(1)</sup>		3.8	3.7	3.7	3.8	3.8	3.7	3.7
Puissance électrique absorbée	kWe	2.11	3.03	3.03	3.68	3.68	4.32	4.32
Puissance frigorifique <sup>(1)</sup>	kW	7.1	10	10	12.5	12.5	14	14
COP froid <sup>(1)</sup>		3	3	3	3	3	3	3
Puissance électrique absorbée	kWe	2.4	3.3	3.3	4.1	4.1	4.66	4.66
Débit d'eau nominal (ΔT = 5K)	m <sup>3</sup> /h	1.38	1.93	1.93	2.41	2.41	2.76	2.76
Hauteur manométrique disponible au débit nominal	mbar	350	300	300	220	220	170	170
Débit d'air nominal	m <sup>3</sup> /h	3000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Tension d'alimentation du groupe extérieur	V	230 V~	230 V~	400 V3~	230 V~	400 V3~	230 V~	400 V3~
Intensité nominale	A	11.29	15.01	6.65	18.60	7.82	22.61	9.15
Intensité de démarrage	A	5	5	3	5	3	6	3
Niveau sonore <sup>(2)</sup>	dBA	36	40	40	41	41	41	41
Fluide frigorigène R410A	kg	3.6	5	5	5	5	5	5
Liaison frigorifique (Liquide-Gaz)	pouce	3/8-5/8	3/8-5/8	3/8-5/8	3/8-5/8	3/8-5/8	3/8-5/8	3/8-5/8
(1) Mode Chaud : Température air extérieur +7 °C , Température eau à la sortie +35 °C. Mode Froid : Température air extérieur +35 °C , Température eau à la sortie +18 °C. Performances selon EN 14511-2. (2) à 5 m de l'appareil, champ libre.								

AWHP		8 MR	11 MR	11 TR	14 MR	14 TR	16 MR	16 TR
Longueur préchargée maxi	m	30	30	30	30	30	30	30
Poids (à vide) - Groupe extérieur	kg	75	121	135	116	130	116	130
Poids (à vide) - Module intérieur	kg	67	67	67	67	67	67	67
(1) Mode Chaud : Température air extérieur +7 °C , Température eau à la sortie +35 °C. Mode Froid : Température air extérieur +35 °C , Température eau à la sortie +18 °C. Performances selon EN 14511-2. (2) à 5 m de l'appareil, champ libre.								

# 8 Economies d'énergie

---

## 8.1 Economies d'énergie

---

Ce chapitre contient :

- ▶ Des conseils pour économiser de l'énergie
- ▶ Des conseils pour bien régler le thermostat d'ambiance

### 8.1.1. Conseils pour économiser de l'énergie

---

- ▶ Ne pas boucher les aérations.
- ▶ Mettre en place des panneaux réflecteurs à l'arrière des radiateurs pour éviter des pertes de chaleur.
- ▶ Ne pas couvrir les radiateurs. Ne pas mettre en place des rideaux devant les radiateurs.
- ▶ Isoler les tuyauteries dans les pièces qui ne sont pas chauffées (caves et greniers).
- ▶ Fermer les radiateurs dans les pièces non utilisées.
- ▶ Ne pas laisser couler inutilement de l'eau chaude (et froide).
- ▶ Installer un pommeau de douche économique pour économiser jusqu'à 40 % d'énergie.
- ▶ Préférer une douche à un bain. Un bain consomme 2 fois plus d'eau et d'énergie.

### 8.1.2. Thermostat d'ambiance et réglages

---

- ▶ Un thermostat modulable, en combinaison éventuelle avec des radiateurs à robinet thermostatique, est économique en énergie et offre un grand confort. Cette combinaison permet de régler la température sur chaque départ. Dans la pièce où se trouve le thermostat d'ambiance, ne pas installer de radiateurs à robinet thermostatique.
- ▶ Baisser le thermostat à environ 16°C la nuit ou durant les heures d'absence. Ceci permet de réduire les frais de chauffage et la consommation d'énergie.
- ▶ Baisser le thermostat d'ambiance lors de l'aération des pièces.
- ▶ Lors du réglage d'un thermostat horaire programmable, tenir compte des jours d'absence et des congés.

# 9 Garanties

---

## 9.1 Généralités

---

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

## 9.2 Conditions de garantie

---



Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- ▶ aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- ▶ aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- ▶ à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- ▶ aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.





## OERTLI THERMIQUE S.A.S.

FR



**Direction des Ventes France**  
Z.I. de Vieux-Thann  
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 50018  
F-68801 Thann Cedex  
☎ 03 89 37 00 84  
☎ 03 89 37 32 74

**Assistance Technique PRO**

▶ **N° Indigo 0 825 825 636**  
0,15 € TTC / MN

☎ 03 89 37 69 35  
✉ assistance.technique@oertli.fr

[www.oertli.fr](http://www.oertli.fr)

## OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH

DE



Raiffeisenstraße 3  
D-71696 MÖGLINGEN  
☎ 07141 24 54 0 (Zentrale)  
☎ 07141 24 54 40 (Ersatzteilwesen)  
☎ 07141 24 54 88  
✉ info@oertli.de

[www.oertli.de](http://www.oertli.de)

## OERTLI DISTRIBUTION BELGIQUE N.V. S.A.

BE



Park Ragheno  
Dellingstraat 34  
B-2800 MECHELEN  
☎ 015 - 45 18 30  
☎ 015 - 45 18 34  
✉ info@oertli.be

[www.oertli.be](http://www.oertli.be)

## WALTER MEIER (Klima Schweiz) AG WALTER MEIER (Climat Suisse) S.A.

CH



Bahnstrasse 24  
CH-8603 SCHWERZENBACH  
☎ +41 (0) 44 806 44 24  
ServiceLine +41 (0) 800 846 846  
☎ +41 (0) 44 806 44 25  
✉ ch.klima@waltermeier.com

[www.waltermeier.com](http://www.waltermeier.com)

Z.I. de la Veyre, St-Légier  
CH-1800 VEVEY 1  
☎ +41 (0) 21 943 02 22  
ServiceLine +41 (0) 800 846 846  
☎ +41 (0) 21 943 02 33  
✉ ch.climat@waltermeier.com

[www.waltermeier.com](http://www.waltermeier.com)

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

14/09/09



300017727-001-C

CE



Pompe à chaleur

M001475-B



R410A

M001476-B

## OERTLI THERMIQUE S.A.S.

Z.I. de Vieux-Thann  
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 50018  
F-68801 Thann Cedex